

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11084

Numéro SIREN : 413 309 972

Nom ou dénomination : A M B FORMATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2018 sous le numéro de dépôt 60656

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 16-07-2018

N° DE DEPOT : 060656

N° GESTION : 1997B11084

N° SIREN : 413309972

DENOMINATION : A M B FORMATIONS

ADRESSE : 11 rue Pradier 75019 Paris

MILLESIME : 2017

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

AMB FORMATIONS

11 rue Pradier

75019 PARIS

Tél. 01 53 19 02 50

Fax. 01 53 19 07 30

APE : 7022Z-

Siret : 41330997200037

Daniel SDIKA & ASSOCIES
Société d'expertise comptable
10 Place de la bastille
75011 PARIS

Tél. 01 40 02 01 01

Fax. 01 40 02 05 05

Courriel. d.sdika@dsa-expertise.fr

2018

Sommaire

Etats de synthèse	3
Attestation d'Expert Comptable	4
Bilan	5
Compte de Résultat	7
Soldes intermédiaires de gestion (CEG)	8
ANNEXE	9
<i>Synthèse de l'Annexe</i>	10
<i>Règles et méthodes comptables</i>	12
<i>Faits caractéristiques</i>	14
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	15
<i>Notes sur le bilan</i>	16
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	28
Etats détaillés	30
Bilan détaillé	31
Compte de Résultat détaillé	35
Soldes intermédiaires de gestion (CEG)	39
Dossier de gestion	43
Dossier de Gestion	44
Liasse fiscale	
2065 - Impôt sur les sociétés	59
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	60
2050 - Bilan Actif	61
2051 - Bilan Passif avant répartition	62
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	63
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	64
Charges et produits exceptionnels	65
Charges et produits antérieurs	66
2054 - Immobilisations	67
Changement de méthodes (immobilisations)	68
2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	69
2055 - Amortissements	70
2056 - Provisions inscrites au bilan	71
Détail des autres provisions réglementées	72
Détail des provisions pour impôts	73
Détail des autres provisions pour risques et charges	74
Détail des provisions pour dépréciations des autres immobilisations Financières	75
Détail des autres provisions pour dépréciation	76
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	77
2058A - Détermination du résultat fiscal	78
2058B - Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	81
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	82
2059A - Détermination des plus ou moins values	83
2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	86
2059C - Suivi des moins-values à long terme	87
2059D - Affectation des plus values à long terme	88
2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	89

Sommaire

2059F - Composition du capital social	90
2059G - Filiales et participations	91
2067 - Relevé des frais généraux	92
2039 - Report en arrière des déficits	93
2079A - Crédit d'impôt apprentissage	95
2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	97
2079FCE - Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	100
Produits à recevoir	102
Charges à payer	103
Charges à répartir sur plusieurs exercices	104
Charges constatées d'avance	105
Produits constatés d'avance	106
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS	107
Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital	108
IS, Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital...	110
2026F - Attestation, régime du report en avant de déficits en période	112
2900 - Suivi des intérêts dus à des sociétés liées différés ...	113
2903 - Suivi des plus-values en cas d'échange de biens immobiliers en vue de la ...	114
2904 - Suivi des cessions de titres de participation détenus depuis moins de deu...	115
Suivi prévu au II de l'article 151 Octies du CGI	116
Modèle 01	118
Modèle 02	119
Modèle 03	120
Modèle 04	121

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etats de synthèse

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL AMB FORMATIONS relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 0 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	1 193 139
Chiffre d'affaires	1 422 013
Résultat net comptable (Bénéfice)	136 456

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 01/01/1900

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	13 000	3 683	9 317	11 917
Concessions, brevets et droits assimilés				9 994
Autres immobilisations incorporelles	19 100	19 100		11 175
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	92 917	10 806	82 111	145 429
Immobilisations financières				
Prêts	2 297		2 297	3 860
Autres immobilisations financières	24 587		24 587	41 797
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	151 902	33 590	118 312	224 172
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	634 165	39 936	594 229	607 892
Fournisseurs débiteurs	4 987		4 987	5 567
Personnel	3 801		3 801	5 342
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	59 357		59 357	58 219
Autres créances	53 546		53 546	63 829
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150		150	150
Disponibilités	324 875		324 875	127 004
Charges constatées d'avance	33 883		33 883	33 126
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 114 764	39 936	1 074 828	901 130
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 266 665	73 526	1 193 139	1 125 302

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Réserve légale	3 000	3 000
Autres réserves	36 821	36 821
Report à nouveau	234 028	126 501
Résultat de l'exercice	136 456	127 527
TOTAL CAPITAUX PROPRES	440 306	323 849
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	24 000	46 445
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 000	46 445
<i>Emprunts</i>	<i>33 300</i>	<i>82 889</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>665</i>	<i>917</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	33 965	83 805
Emprunts et dettes financières diverses	50	107
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 502	31 485
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 775	321 983
<i>Personnel</i>	<i>55 713</i>	<i>57 542</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>45 636</i>	<i>69 968</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>28 290</i>	<i>40 713</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>159 556</i>	<i>129 264</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>629</i>	<i>1 172</i>
Dettes fiscales et sociales	289 824	298 660
Autres dettes	21 718	18 967
TOTAL DETTES	728 834	755 008
TOTAL PASSIF	1 193 139	1 125 302

Compte de Résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 422 013	1 386 240	35 773	2,58
Subventions d'exploitation	4 270	12 062	-7 792	-64,60
Autres produits	18 091	34 818	-16 727	-48,04
Total	1 444 373	1 433 120	11 253	0,79
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	400 970	571 106	-170 136	-29,79
Total	400 970	571 106	-170 136	-29,79
MARGE SUR M/SES & MAT	1 043 403	862 014	181 390	21,04
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	19 316	13 540	5 775	42,65
Salaires et Traitements	499 819	421 103	78 716	18,69
Charges sociales	133 630	121 157	12 473	10,30
Amortissements et provisions	80 554	31 648	48 906	154,53
Autres charges	3 107	9 182	-6 075	-66,16
Total	736 425	596 630	139 795	23,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	306 978	265 384	41 594	15,67
Produits financiers	2	81	-78	-97,03
Charges financières	2 015	2 792	-777	-27,83
Résultat financier	-2 013	-2 712	699	-25,77
RESULTAT COURANT	304 965	262 672	42 293	16,10
Produits exceptionnels	22 445		22 445	
Charges exceptionnelles	134 840	70 553	64 287	91,12
Résultat exceptionnel	-112 395	-70 553	-41 842	59,31
Impôts sur les bénéfices	56 114	64 593	-8 479	-13,13
RESULTAT DE L'EXERCICE	136 456	127 527	8 930	7,00

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00	35 773	2,58
Cie de matières et sous-traitance	2 900	0,20	5 568	0,40	-2 668	-47,92
MARGE DE PRODUCTION	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60	38 442	2,78
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00	35 773	2,58
MARGE BRUTE GLOBALE	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60	38 442	2,78
Autres achats et charges externes	398 070	27,99	565 538	40,80	-167 468	-29,61
VALEUR AJOUTEE	1 021 043	71,80	815 134	58,80	205 909	25,26
Subventions d'exploitation	4 270	0,30	12 062	0,87	-7 792	-64,60
Impôts, taxes et verst assimilés	19 316	1,36	13 540	0,98	5 775	42,65
Charges de personnel	633 449	44,55	542 260	39,12	91 189	16,82
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	372 549	26,20	271 396	19,58	101 153	37,27
Reprises s/ charges et Transferts	8 111	0,57	34 577	2,49	-26 467	-76,54
Autres produits	9 980	0,70	241	0,02	9 739	NS
Dot. amortissements et provisions	80 554	5,66	31 648	2,28	48 906	154,53
Autres charges	3 107	0,22	9 182	0,66	-6 075	-66,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	306 978	21,59	265 384	19,14	41 594	15,67
Produits financiers	2		81	0,01	-78	-97,03
Charges financières	2 015	0,14	2 792	0,20	-777	-27,83
RESULTAT COURANT AVANT IMP	304 965	21,45	262 672	18,95	42 293	16,10
Produits exceptionnels	22 445	1,58			22 445	
Charges exceptionnelles	134 840	9,48	70 553	5,09	64 287	91,12
Résultat exceptionnel	-112 395	-7,90	-70 553	-5,09	-41 842	59,31
Impôts sur les bénéfices	56 114	3,95	64 593	4,66	-8 479	-13,13
RESULTAT DE L'EXERCICE	136 456	9,60	127 527	9,20	8 930	7,00

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement	x		
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements	x		
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles	x		
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices	x		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AMB FORMATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 193 139 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 456 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 29 546 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Par ailleurs une provision de € 24 000 a été constituée pour faire face à un risque judiciaire en 2016, et est maintenue en 2017.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	29 999,98	29 999,98	29 999,98	29 999,98	29 999,98
Nombre d'actions ordinaires	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	845 185,63	1 012 800,33	1 292 744,30	1 386 239,66	1 422 012,73
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	4 227,23	120 336,42	-32 304,55	293 988,27	363 596,51
Impôts sur les bénéfices		31 255,00	37 590,00	64 593,00	56 114,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-26 460,52	79 900,59	85 042,20	127 526,51	136 456,48
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	8,45	178,16	-139,79	458,79	614,97
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-52,92	159,80	170,08	255,05	272,91
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	4	4	4	4	4
Montant de la masse salariale	197 716,71	244 792,81	362 216,25	421 102,94	499 818,52
Montant des sommes versées en avantages sociaux	74 519,80	80 518,03	110 759,87	103 233,40	118 187,03

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	13 000			13 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 375		18 275	19 100
Immobilisations incorporelles	50 375		18 275	32 100
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 862	62 913	127 487	63 288
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 269	3 534	9 043	27 761
- Emballages récupérables et divers	2 544		676	1 868
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	163 675	66 447	137 205	92 917
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 657	1 437	20 209	26 884
Immobilisations financières	45 657	1 437	20 209	26 884
ACTIF IMMOBILISE	259 707	67 884	175 690	151 902

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		66 447	1 437	67 884
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		66 447	1 437	67 884
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	18 275	137 205	20 209	175 690
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	18 275	137 205	20 209	175 690

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de creation activité auto école	13 000	5
Frais de recherche	13 000	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 083	2 600		3 683
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 205	21 170	18 275	19 100
Immobilisations incorporelles	17 289	23 770	18 275	22 783
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 107	117 831	127 487	3 451
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 367	11 090	9 043	6 414
- Emballages récupérables et divers	773	844	676	941
Immobilisations corporelles	18 247	129 765	137 205	10 806
ACTIF IMMOBILISE	35 535	153 535	155 480	33 590

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	23 770	129 765	153 535
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	23 770	129 765	153 535
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	18 275	137 205	155 480
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	18 275	137 205	155 480

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 816 623 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 297	2 297	
Autres	24 587		24 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	634 165	634 165	
Autres	121 691	97 691	24 000
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 883	33 883	
Total	816 623	768 036	48 587
Prêts accordés en cours d'exercice	1 437		
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 000		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	319 091
Etat - produits à recevoir	29 546
Total	348 637

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 60,00 Euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR BEN YAYOUN Laurent 94220 CHARENTON	80,00	400,00
MONSIEUR PEREIRA Pierre 78570 Andresy	20,00	100,00

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	46 445		22 445		24 000
Total	46 445		22 445		24 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			22 445		

Les risques ont été provisionnés à hauteur de 100 % de leur montant.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 728 834 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	665	665		
- à plus de 1 an à l'origine	33 300	30 763	2 536	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	50	50		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 775	380 775		
Dettes fiscales et sociales	289 824	289 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24 220	24 220		
Produits constatés d'avance				
Total	728 834	726 298	2 536	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 589			
(**) Dont envers les associés	2 502			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 502 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	33 300	33 300	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	33 300	33 300	

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	34 951
INTERETS COURUS A PAYER	665
Intérêts courus	50
PROVISION POUR CONGES A	26 491
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	11 196
ORGANISMES SOCIAUX CAP	6 248
ORG A PAYER ETI	2 359
ETAT CHARGES A PAYER	629
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	3 292
CHARGES A PAYER	2 619
Total	88 501

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	33 883		
Total	33 883		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 200 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	4 996	
791400 - Transfert affectant soumis TVA	3 115	
	8 111	
Total	8 111	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge	22 445	
Total des produits exceptionnels	22 445	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 714	332
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 209	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	112 917	70 221
Total des charges exceptionnelles	134 840	70 553
Résultat exceptionnel	-112 395	-70 553

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 714	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 209	
Amortissements des immobilisations	112 917	
Provisions pour risques et charges		22 445
TOTAL	134 840	22 445

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	34 678
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Emprunt € 100 000 CIC</i>	884
Autres engagements donnés	884
Total	35 562
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				45 828	45 828
Cumul exercices antérieurs				12 287	12 287
Dotations de l'exercice				8 284	8 284
Amortissements				20 571	20 571
Cumul exercices antérieurs				10 519	10 519
Exercice				8 303	8 303
Redevances payées				18 822	18 822
A un an au plus				6 456	6 456
A plus d'un an et cinq ans au plus				7 742	7 742
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				14 198	14 198
A un an au plus				13 802	13 802
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 677	6 677
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				20 480	20 480
Montant pris en charge dans l'exercice				8 303	8 303

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
203000 - Frais de recherche et développe	13 000,00		13 000,00	13 000,00
280300 - Amortis. frais recherche & dével		3 683,33	-3 683,33	-1 083,33
	13 000,00	3 683,33	9 316,67	11 916,67
Concessions, brevets et droits assimilés				
205200 - Logiciel traitement candidature				14 000,00
205300 - Logiciel de code				2 000,00
280520 - Amortissement logiciel traitemen				-5 172,22
280530 - Amortissement logiciel code				-833,33
				9 994,45
Autres immobilisations incorporelles				
208200 - Creation site PARIS-ALTERNA				2 275,00
208300 - Realisation LG Starter E DOCE	1 100,00		1 100,00	1 100,00
208400 - Site AMB FORMATION	18 000,00		18 000,00	18 000,00
280820 - Amortissement site				-1 549,79
280830 - Amortissement E DOCEO		1 100,00	-1 100,00	-1 100,00
280840 - Amortissement site AMB FORM		18 000,00	-18 000,00	-7 550,00
	19 100,00	19 100,00		11 175,21
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	63 287,95		63 287,95	127 862,00
218300 - Matériel de bureau	24 989,33		24 989,33	27 579,33
218310 - Matériel informatique				1 740,00
218400 - Mobilier	2 771,66		2 771,66	3 949,99
218800 - Autres matériels	1 868,31		1 868,31	2 543,96
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		3 450,78	-3 450,78	-13 107,01
281830 - Amortis. matr.bureau et inform		5 886,38	-5 886,38	-3 113,86
281831 - Amortis materiel informatique				-797,50
281840 - Amortis. mobilier		527,87	-527,87	-455,30
281880 - Amortissement autres matériels		941,42	-941,42	-773,08
	92 917,25	10 806,45	82 110,80	145 428,53
Immobilisations financières				
Prêts				
274302 - Pret personnel PEREIRA				2 413,20
274303 - Pret personnel MARTIN	347,00		347,00	347,00
274304 - Prêt personnel HABCHI				500,00
274305 - Prêt personnel SAINT	600,00		600,00	600,00
274306 - Pret au personnel PEREIRA Syl	1 350,00		1 350,00	
	2 297,00		2 297,00	3 860,20
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts garantie 212 aveune JJ	2 837,28		2 837,28	13 634,62
275100 - Dépôts				3 212,01
275200 - DG APPARTEMENT DE FONC				3 200,00
275210 - FDG 11 rue PRADIER locaux	20 250,00		20 250,00	20 250,00
275211 - FDG 11 rue PRADIER parking	1 500,00		1 500,00	1 500,00
	24 587,28		24 587,28	41 796,63

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	151 901,53	33 589,78	118 311,75	224 171,69
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411100 - CLIENTS	267 309,84		267 309,84	363 198,71
416000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIG	47 763,66		47 763,66	
418000 - CLIENTS PROD.NON ENC.FA	319 091,23		319 091,23	244 693,55
491000 - Provis. dépréc. comptes clients		39 936,17	-39 936,17	
	634 164,73	39 936,17	594 228,56	607 892,26
Fournisseurs débiteurs				
401100 - FOURNISSEURS	4 986,77		4 986,77	5 567,13
	4 986,77		4 986,77	5 567,13
Personnel				
421001 - Rémunérations dues net à payer	569,08		569,08	620,26
425201 - Opposition salaire	2 530,00		2 530,00	4 721,44
437600 - AG2R LA MONDIALE	167,74		167,74	
437800 - Autres charges sociales	534,30		534,30	
	3 801,12		3 801,12	5 341,70
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA déductible s/immobilisation	7 852,99		7 852,99	111,00
445661 - TVA déductible sur achats	39 683,91		39 683,91	38 644,38
445810 - TVA COLL A REGULARISER	218,88		218,88	6,88
445821 - TVA DEDUCT S/ IMMO A REG	5 778,34		5 778,34	14 230,87
445860 - TCA/FACT. NON PARVENUES	5 822,40		5 822,40	5 226,33
	59 356,52		59 356,52	58 219,46
Autres créances				
448700 - Etat - produits à recevoir	29 546,09		29 546,09	21 642,61
467100 - Autres comptes débiteurs/crédit	24 000,00		24 000,00	24 000,00
468700 - DIVERS PROD. A RECEVOIR				18 186,33
	53 546,09		53 546,09	63 828,94
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
503100 - ACTIONS BP	150,00		150,00	150,00
	150,00		150,00	150,00
Disponibilités				
512000 - CIC	262 619,46		262 619,46	88 608,00
512100 - BANQUE POPULAIRE	62 255,86		62 255,86	38 396,47
	324 875,32		324 875,32	127 004,47
Charges constatées d'avance				
486000 - CHARGES CONSTAT. D'AVAN	33 883,29		33 883,29	33 126,03
	33 883,29		33 883,29	33 126,03
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 114 763,84	39 936,17	1 074 827,67	901 129,99
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 266 665,37	73 525,95	1 193 139,42	1 125 301,68

Bilan détaillé

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101000 - CAPITAL SOCIAL	29 999,98	29 999,98
	29 999,98	29 999,98
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	3 000,45	3 000,45
	3 000,45	3 000,45
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	36 512,48	36 512,48
106810 - Réserve spéciale 15%	308,38	308,38
	36 820,86	36 820,86
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU CREDIT.	234 027,80	126 501,29
	234 027,80	126 501,29
Résultat de l'exercice	136 456,48	127 526,51
TOTAL CAPITAUX PROPRES	440 305,57	323 849,09
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
151100 - Provisions pour litiges	24 000,00	46 444,81
	24 000,00	46 444,81
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 000,00	46 444,81
<i>Emprunts</i>		
164110 - PRET 100 000€ (1338.38)	33 299,61	82 888,51
	33 299,61	82 888,51
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
518600 - INTERETS COURUS A PAYER	665,20	916,57
	665,20	916,57
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	33 964,81	83 805,08
Emprunts et dettes financières diverses		
168800 - Intérêts courus	50,08	107,30
	50,08	107,30
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455000 - BENYAYOUN KARINE CPT COURANT	141,60	141,60
455100 - LAURENT BENYAYOUN CPT COURANT	86,59	30 804,19
455300 - ASSOCIE PEREIRA	2 273,44	539,68
	2 501,63	31 485,47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 - FOURNISSEURS	345 823,94	289 847,19
408100 - FOURN. FACT.NON PARVENUES	34 951,20	32 135,81
	380 775,14	321 983,00
<i>Personnel</i>		
421001 - Rémunérations dues net à payer	28 530,03	29 605,78
425000 - PERSONNEL AVANC.ET ACP TES	576,00	576,00
425232 - Note de frais SAINT Yoann	20,00	
425235 - Note de frais CHICHEPORTICHE Hanna	96,60	
428200 - PROVISION POUR CONGES A	26 490,55	27 360,63
	55 713,18	57 542,41
<i>Organismes sociaux</i>		
431100 - URSSAF	19 266,00	16 545,00

Bilan détaillé

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
437200 - REUNICA RETRAITES	3 679,88	10 568,00
437400 - REUNICA MUTUELLE	1 682,88	751,00
437500 - APICIL prevoyance	1 203,32	1 194,00
437600 - AG2R LA MONDIALE		217,26
438200 - CHARG.SOC./CONGES A PAYER	11 196,45	10 215,93
438600 - ORGANISMES SOCIAUX CAP	6 248,09	4 937,64
438610 - ORG A PAYER ETI	2 358,95	20 165,09
438612 - URSSAF		5 374,00
	45 635,57	69 967,92
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - ETAT IMPOTS SUR LES BENEF	28 290,00	40 713,00
	28 290,00	40 713,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445000 - ETAT redressement fiscal	3 928,00	3 928,00
445510 - TVA A DECAISSER	52 637,00	17 261,00
445711 - TVA COLLECTEE 20%	50 276,83	57 772,26
445820 - TVA DEDUCT S/ ABS A REGUL	81,27	9 520,88
445870 - TCA/FACTURES A ETABLIR	52 633,17	40 782,26
	159 556,27	129 264,40
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - ETAT CHARGES A PAYER	629,00	1 171,88
	629,00	1 171,88
Dettes fiscales et sociales	289 824,02	298 659,61
Autres dettes		
411100 - CLIENTS	13 419,19	16 568,47
419800 - RRR A ACCORD. AVR A ETABL	3 292,20	
467667 - Comptes créditeurs	2 388,00	2 388,00
468600 - CHARGES A PAYER	2 618,78	10,85
	21 718,17	18 967,32
TOTAL DETTES	728 833,85	755 007,78
TOTAL PASSIF	1 193 139,42	1 125 301,68

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue				
706001 - PRESTATIONS 19.6 %		659	-659	-100,00
706002 - PRESTATIONS ASP	11 724	29 910	-18 186	-60,80
706003 - PRESTATIONS 20%	1 410 087	1 355 254	54 833	4,05
706004 - Prestations Auto école	188		188	
708000 - Produits des activités annexes	14		14	
708300 - Locations		417	-417	-100,00
	1 422 013	1 386 240	35 773	2,58
Subventions d'exploitation				
740000 - Subventions d'exploitation		5 612	-5 612	-100,00
741000 - Subvention de personnel	4 270	6 450	-2 180	-33,80
	4 270	12 062	-7 792	-64,60
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	9 980	241	9 739	NS
791000 - Transfert de charges d'exploitati	4 996	27 808	-22 812	-82,03
791400 - Transfert affectant soumis TVA	3 115	6 770	-3 655	-53,99
	18 091	34 818	-16 727	-48,04
Total	1 444 373	1 433 120	11 253	0,79
CONSUMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes				
604000 - Achats d'études et prestations	2 900	5 568	-2 668	-47,92
606100 - Fournitures électricité/gaz	4 548	3 525	1 023	29,03
606110 - Fournitures carburants	7 558	8 243	-686	-8,32
606300 - Achats fournitures diverses	6 594	12 155	-5 560	-45,75
606301 - Achats de petit équipements	4 158	1 686	2 472	146,59
606320 - Produits entretiens	597	2 770	-2 173	-78,46
606400 - Achats fournitures administrative	9 256	5 649	3 607	63,84
606500 - Equipement CODES ROUSSEA	1 478		1 478	
612224 - Credit Bail NISSAN JUKE DY-6	3 871	3 688	183	4,96
612225 - Credit bail CLASSE A DT 384 E	4 432	4 432		
613211 - Location 11 Rue pradier	81 122	80 879	243	0,30
613212 - Location box 11 Rue pradier	6 011	5 993	18	0,30
613240 - Locations immobilières stockage	6 000	13 500	-7 500	-55,56
613250 - Hebergement	6	138	-132	-95,58
613510 - Locations de mat. info ACER gr		517	-517	-100,00
613512 - LOCATION IPBX UC540W		1 306	-1 306	-100,00
613513 - Copieur MF9626 26 PPMN		810	-810	-100,00
613514 - Location SBS 8*5*NDB		127	-127	-100,00
613515 - Location SIEMENS canon IR 20	3 153	4 204	-1 051	-25,00
613516 - Location 8 LINE IP PHONE		240	-240	-100,00
613517 - Location IRA5235I Copieur	4 192	4 192		
613530 - Locations vehicule	774	1 012	-238	-23,53
613542 - Location FRANCOTYP Mymail p	355	300	55	18,33
613544 - Loc CLASSE A berline 180		8 344	-8 344	-100,00
613545 - Loc MERCEDES E 350 cab DE	2 949	12 670	-9 720	-76,72

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
613546 - Loc FORFOUR smart DX 371 V	4 363	4 363		
613548 - Loc FORFOUR SMART dw 163	2 514	2 514		
613549 - LAO MERCEDES Classe A FL (	8 194	1 366	6 829	500,00
613550 - Location PLEASE GLE EH 831	12 201		12 201	
614400 - Charges locatives 11 Rue Pradi	15 590	14 406	1 184	8,22
615000 - Entretien immobilier	693	2 202	-1 509	-68,52
615300 - Entretiens/repairation mat info.	441	48	393	812,48
615510 - Entretien du matériel de transpo	13 811	13 533	277	2,05
615600 - Maintenance		195	-195	-100,00
615610 - MAINTENANCE INFORMAT	5 599	3 630	1 969	54,24
615620 - MAINTENANCE COPIEUR	4 935	3 662	1 273	34,77
615630 - MAINTENANCE EXTINCTEUR	564	433	131	30,23
615640 - LA POSTE collecte PRIMO	650	635	15	2,36
615650 - Maintenance BLUE NOTE SYS	9 526	7 680	1 846	24,04
615660 - Maintenance site internet	3 100		3 100	
615670 - Maintenance NEXTI	450	41	409	999,90
616000 - Assurances multirisques	2 398	2 018	380	18,85
616100 - Assurances matériel de transpor	10 061	4 803	5 258	109,49
616107 - Assurance voiture DE-691-KJ	708	1 431	-723	-50,52
616110 - Assurance matériel		681	-681	-100,00
616199 - Assurance téléphone	399	154	245	159,09
618100 - Documentation générale	1 169	1 051	118	11,20
618400 - Abonnement Codes Rousseau a	158		158	
618401 - Abonnement PRINTEL	182		182	
622200 - Apporteurs affaires	40 136	196 277	-156 141	-79,55
622610 - HONORAIRES JURIDIQUES	23 690	7 306	16 384	224,25
622620 - HONORAIRES SDIKA	18 801	17 768	1 033	5,81
622640 - HONORAIRES DIVERS	2 026	8 365	-6 339	-75,78
622650 - HONORAIRES CAC	3 200	3 200		
622651 - INDEMNITES DEFRAIEMENT	12 101	9 013	3 088	34,26
622700 - Frais d'actes et contentieux	123	35	88	254,11
623000 - Publicité	5 676	13 742	-8 066	-58,69
623100 - Annonces et insertions	2 496	8 087	-5 591	-69,14
623400 - Cadeaux	2 032	1 377	655	47,59
623800 - Divers (pourboires, dons courant	7 130	17 582	-10 452	-59,45
625100 - Voyages et déplacements	1 192	5 844	-4 653	-79,61
625200 - Frais accessoires des véhicules	859	960	-101	-10,54
625500 - Frais et déménagement		1 800	-1 800	-100,00
625700 - Réceptions	9 826	7 869	1 956	24,86
625710 - Développement clients	330	3 782	-3 452	-91,26
626000 - Frais de télécommunications	7 251	6 033	1 218	20,18
626001 - Frais postaux	9 461	7 050	2 411	34,20
626010 - COURSIERS	171	266	-95	-35,65
626100 - Moteur de recherche	873	858	15	1,75
626300 - Abonnement acces E DOCEO	570	1 140	-570	-50,00
626400 - Abonnement Audacio	79	1	77	NS
627800 - Prestations de services bancaire	4 004	5 159	-1 155	-22,39
628110 - Cotisations professionnelles	1 285	799	486	60,77

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total	400 970 400 970	571 106 571 106	-170 136 -170 136	-29,79 -29,79
MARGE SUR M/SES & MAT	1 043 403	862 014	181 390	21,04
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - Taxe d'apprentissage	2 982	2 481	501	20,19
633300 - Formation continue (organisme)	2 819	2 141	678	31,64
635110 - CVAE CFE	1 457	3 173	-1 716	-54,08
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	5 098	670	4 428	660,48
635430 - Cartes grises	745	422	323	76,58
637810 - CSG non deductible	2 253	1 687	566	33,56
637820 - CSG deductible	3 962	2 966	996	33,58
	19 316	13 540	5 775	42,65
Salaires et Traitements				
641000 - REMUNERATIONS DU PERSONNEL	439 512	363 640	75 872	20,86
641150 - Salaires administrateurs gérants	54 000	50 000	4 000	8,00
641200 - Congés payés	-870	6 963	-7 833	-112,50
641400 - Indemnités et avantages divers	7 177	500	6 677	NS
	499 819	421 103	78 716	18,69
Charges sociales				
645100 - Cotisations à l'URSSAF	101 121	74 162	26 960	36,35
645310 - Cotisations retraites (cadres)	131	220	-90	-40,67
645320 - Cotisations retraites (salariés)	25 860	21 335	4 525	21,21
645330 - Prévoyance/mutuelle	6 853	4 192	2 661	63,49
645400 - Cotisations aux ASSÉDIC	18 323	15 387	2 936	19,08
645900 - CHARGES SOCIALES S/ CP	981	3 053	-2 073	-67,88
646100 - RSI	4 449	2 475	1 974	79,76
646200 - URSSAF	-848	819	-1 667	-203,54
646300 - REUNICA MUTUELLE	3 384	3 261	124	3,79
646500 - CIPAV	8 458	6 658	1 800	27,03
646800 - PROV CHARGES SOC ETI	-12 685	4 710	-17 395	-369,30
647500 - Médecine du travail et pharmaci	616	919	-303	-32,97
647600 - Cartes de transport	5 853	5 004	850	16,98
647800 - Stages formation perfectionnem	240	480	-240	-50,00
648000 - Autres charges de personnel	440		440	
648100 - Charges stagiaires		125	-125	-100,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-29 546	-21 643	-7 903	36,52
	133 630	121 157	12 473	10,30
Amortissements et provisions				
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel	22 936	16 239	6 697	41,24
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	17 682	15 409	2 273	14,75
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clie	39 936		39 936	
	80 554	31 648	48 906	154,53
Autres charges				
651000 - Redevances pour brevets, licenc	349		349	

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable		56	-56	-100,00
658000 - Charges diverses gestion coura	2 758	9 126	-6 368	-69,78
	3 107	9 182	-6 075	-66,16
Total	736 425	596 630	139 795	23,43
RESULTAT D'EXPLOITATION	306 978	265 384	41 594	15,67
Produits financiers				
761000 - Produits de participations	2	3		-11,11
763000 - Revenus autres créances		78	-78	-100,00
	2	81	-78	-97,03
Charges financières				
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	2 013	2 783	-770	-27,66
666000 - Pertes de change	2	10	-7	-76,20
	2 015	2 792	-777	-27,83
Résultat financier	-2 013	-2 712	699	-25,77
RESULTAT COURANT	304 965	262 672	42 293	16,10
Produits exceptionnels				
787500 - Repris.s/prov.risques charges e	22 445		22 445	
	22 445		22 445	
Charges exceptionnelles				
671200 - Pénalités et amendes	4 714	332	4 381	NS
675000 - Valeurs compt. éléments actif cé	4 944		4 944	
675600 - VNC actifs cédés - Immo financi	12 266		12 266	
687110 - Dot. amort. exce s/immob incorp	833		833	
687120 - Dot. amort. exce s/immob corpor	112 083	23 776	88 308	371,42
687500 - Dot. prov. risques et charges ex		46 445	-46 445	-100,00
	134 840	70 553	64 287	91,12
Résultat exceptionnel	-112 395	-70 553	-41 842	59,31
Impôts sur les bénéfices				
695000 - Impôts sur les bénéfices	56 114	64 593	-8 479	-13,13
	56 114	64 593	-8 479	-13,13
RESULTAT DE L'EXERCICE	136 456	127 527	8 930	7,00

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
706001 - PRESTATIONS 19.6 %			659	0,05	-659	-100,00
706002 - PRESTATIONS ASP	11 724	0,82	29 910	2,16	-18 186	-60,80
706003 - PRESTATIONS 20%	1 410 087	99,16	1 355 254	97,76	54 833	4,05
706004 - Prestations Auto école	188	0,01			188	
708000 - Produits des activités annexes	14				14	
708300 - Locations			417	0,03	-417	-100,00
	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00	35 773	2,58
Cie de matières et sous-traitance						
604000 - Achats d'études et prestations	2 900	0,20	5 568	0,40	-2 668	-47,92
	2 900	0,20	5 568	0,40	-2 668	-47,92
MARGE DE PRODUCTION	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60	38 442	2,78
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00	35 773	2,58
MARGE BRUTE GLOBALE	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60	38 442	2,78
Autres achats et charges externes						
606100 - Fournitures électricité/gaz	4 548	0,32	3 525	0,25	1 023	29,03
606110 - Fournitures carburants	7 558	0,53	8 243	0,59	-686	-8,32
606300 - Achats fournitures diverses	6 594	0,46	12 155	0,88	-5 560	-45,75
606301 - Achats de petit équipements	4 158	0,29	1 686	0,12	2 472	146,59
606320 - Produits entretiens	597	0,04	2 770	0,20	-2 173	-78,46
606400 - Achats fournitures administrative	9 256	0,65	5 649	0,41	3 607	63,84
606500 - Equipement CODES ROUSSEA	1 478	0,10			1 478	
612224 - Credit Bail NISSAN JUKE DY-6	3 871	0,27	3 688	0,27	183	4,96
612225 - Credit bail CLASSE A DT 384 E	4 432	0,31	4 432	0,32		
613211 - Location 11 Rue pradier	81 122	5,70	80 879	5,83	243	0,30
613212 - Location box 11 Rue pradier	6 011	0,42	5 993	0,43	18	0,30
613240 - Locations immobilières stockage	6 000	0,42	13 500	0,97	-7 500	-55,56
613250 - Hebergement	6		138	0,01	-132	-95,58
613510 - Locations de mat. info ACER gr			517	0,04	-517	-100,00
613512 - LOCATION IPBX UC540W			1 306	0,09	-1 306	-100,00
613513 - Copieur MF9626 26 PPMN			810	0,06	-810	-100,00
613514 - Location SBS 8*5*NDB			127	0,01	-127	-100,00
613515 - Location SIEMENS canon IR 20	3 153	0,22	4 204	0,30	-1 051	-25,00
613516 - Location 8 LINE IP PHONE			240	0,02	-240	-100,00
613517 - Location IRA5235I Copieur	4 192	0,29	4 192	0,30		
613530 - Locations vehicule	774	0,05	1 012	0,07	-238	-23,53
613542 - Location FRANCOTYP Mymail p	355	0,02	300	0,02	55	18,33
613544 - Loc CLASSE A berline 180			8 344	0,60	-8 344	-100,00
613545 - Loc MERCEDES E 350 cab DE	2 949	0,21	12 670	0,91	-9 720	-76,72
613546 - Loc FORFOUR smart DX 371 V	4 363	0,31	4 363	0,31		
613548 - Loc FORFOUR SMART dw 163	2 514	0,18	2 514	0,18		

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
613549 - LAO MERCEDES Classe A FL (	8 194	0,58	1 366	0,10	6 829	500,00
613550 - Location PLEASE GLE EH 831	12 201	0,86			12 201	
614400 - Charges locatives 11 Rue Pradi	15 590	1,10	14 406	1,04	1 184	8,22
615000 - Entretien immobilier	693	0,05	2 202	0,16	-1 509	-68,52
615300 - Entretien/repairation mat info.	441	0,03	48		393	812,48
615510 - Entretien du matériel de transpo	13 811	0,97	13 533	0,98	277	2,05
615600 - Maintenance			195	0,01	-195	-100,00
615610 - MAINTENANCE INFORMAT	5 599	0,39	3 630	0,26	1 969	54,24
615620 - MAINTENANCE COPIEUR	4 935	0,35	3 662	0,26	1 273	34,77
615630 - MAINTENANCE EXTINCTEUR	564	0,04	433	0,03	131	30,23
615640 - LA POSTE collecte PRIMO	650	0,05	635	0,05	15	2,36
615650 - Maintenance BLUE NOTE SYS	9 526	0,67	7 680	0,55	1 846	24,04
615660 - Maintenance site internet	3 100	0,22			3 100	
615670 - Maintenance NEXTI	450	0,03	41		409	999,90
616000 - Assurances multirisques	2 398	0,17	2 018	0,15	380	18,85
616100 - Assurances matériel de transpor	10 061	0,71	4 803	0,35	5 258	109,49
616107 - Assurance voiture DE-691-KJ	708	0,05	1 431	0,10	-723	-50,52
616110 - Assurance matériel			681	0,05	-681	-100,00
616199 - Assurance téléphone	399	0,03	154	0,01	245	159,09
618100 - Documentation générale	1 169	0,08	1 051	0,08	118	11,20
618400 - Abonnement Codes Rousseau a	158	0,01			158	
618401 - Abonnement PRINTEL	182	0,01			182	
622200 - Apporteurs affaires	40 136	2,82	196 277	14,16	-156 141	-79,55
622610 - HONORAIRES JURIDIQUES	23 690	1,67	7 306	0,53	16 384	224,25
622620 - HONORAIRES SDIKA	18 801	1,32	17 768	1,28	1 033	5,81
622640 - HONORAIRES DIVERS	2 026	0,14	8 365	0,60	-6 339	-75,78
622650 - HONORAIRES CAC	3 200	0,23	3 200	0,23		
622651 - INDEMNITES DEFRAIEMENT	12 101	0,85	9 013	0,65	3 088	34,26
622700 - Frais d'actes et contentieux	123	0,01	35		88	254,11
623000 - Publicité	5 676	0,40	13 742	0,99	-8 066	-58,69
623100 - Annonces et insertions	2 496	0,18	8 087	0,58	-5 591	-69,14
623400 - Cadeaux	2 032	0,14	1 377	0,10	655	47,59
623800 - Divers (pourboires, dons courant	7 130	0,50	17 582	1,27	-10 452	-59,45
625100 - Voyages et déplacements	1 192	0,08	5 844	0,42	-4 653	-79,61
625200 - Frais accessoires des véhicules	859	0,06	960	0,07	-101	-10,54
625500 - Frais et déménagement			1 800	0,13	-1 800	-100,00
625700 - Réceptions	9 826	0,69	7 869	0,57	1 956	24,86
625710 - Développement clients	330	0,02	3 782	0,27	-3 452	-91,26
626000 - Frais de télécommunications	7 251	0,51	6 033	0,44	1 218	20,18
626001 - Frais postaux	9 461	0,67	7 050	0,51	2 411	34,20
626010 - COURSIERS	171	0,01	266	0,02	-95	-35,65
626100 - Moteur de recherche	873	0,06	858	0,06	15	1,75
626300 - Abonnement acces E DOCEO	570	0,04	1 140	0,08	-570	-50,00
626400 - Abonnement Audacio	79	0,01	1		77	NS
627800 - Prestations de services bancaire	4 004	0,28	5 159	0,37	-1 155	-22,39
628110 - Cotisations professionnelles	1 285	0,09	799	0,06	486	60,77
	398 070	27,99	565 538	40,80	-167 468	-29,61

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
VALEUR AJOUTEE	1 021 043	71,80	815 134	58,80	205 909	25,26
Subventions d'exploitation						
740000 - Subventions d'exploitation			5 612	0,40	-5 612	-100,00
741000 - Subvention de personnel	4 270	0,30	6 450	0,47	-2 180	-33,80
	4 270	0,30	12 062	0,87	-7 792	-64,60
Impôts, taxes et verst assimilés						
631200 - Taxe d'apprentissage	2 982	0,21	2 481	0,18	501	20,19
633300 - Formation continue (organisme)	2 819	0,20	2 141	0,15	678	31,64
635110 - CVAE CFE	1 457	0,10	3 173	0,23	-1 716	-54,08
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	5 098	0,36	670	0,05	4 428	660,48
635430 - Cartes grises	745	0,05	422	0,03	323	76,58
637810 - CSG non deductible	2 253	0,16	1 687	0,12	566	33,56
637820 - CSG deductible	3 962	0,28	2 966	0,21	996	33,58
	19 316	1,36	13 540	0,98	5 775	42,65
Charges de personnel						
641000 - REMUNERATIONS DU PERSO	439 512	30,91	363 640	26,23	75 872	20,86
641150 - Salaires administrateurs géranc	54 000	3,80	50 000	3,61	4 000	8,00
641200 - Congés payés	-870	-0,06	6 963	0,50	-7 833	-112,50
641400 - Indemnités et avantages divers	7 177	0,50	500	0,04	6 677	NS
645100 - Cotisations à l'URSSAF	101 121	7,11	74 162	5,35	26 960	36,35
645310 - Cotisations retraites (cadres)	131	0,01	220	0,02	-90	-40,67
645320 - Cotisations retraites (salariés)	25 860	1,82	21 335	1,54	4 525	21,21
645330 - Prévoyance/mutuelle	6 853	0,48	4 192	0,30	2 661	63,49
645400 - Cotisations aux ASSÉDIC	18 323	1,29	15 387	1,11	2 936	19,08
645900 - CHARGES SOCIALES S/ CP	981	0,07	3 053	0,22	-2 073	-67,88
646100 - RSI	4 449	0,31	2 475	0,18	1 974	79,76
646200 - URSSAF	-848	-0,06	819	0,06	-1 667	-203,54
646300 - REUNICA MUTUELLE	3 384	0,24	3 261	0,24	124	3,79
646500 - CIPAV	8 458	0,59	6 658	0,48	1 800	27,03
646800 - PROV CHARGES SOC ETI	-12 685	-0,89	4 710	0,34	-17 395	-369,30
647500 - Médecine du travail et pharmaci	616	0,04	919	0,07	-303	-32,97
647600 - Cartes de transport	5 853	0,41	5 004	0,36	850	16,98
647800 - Stages formation perfectionnem	240	0,02	480	0,03	-240	-50,00
648000 - Autres charges de personnel	440	0,03			440	
648100 - Charges stagiaires			125	0,01	-125	-100,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-29 546	-2,08	-21 643	-1,56	-7 903	36,52
	633 449	44,55	542 260	39,12	91 189	16,82
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	372 549	26,20	271 396	19,58	101 153	37,27
Reprises s/ charges et Transferts						
791000 - Transfert de charges d'exploitati	4 996	0,35	27 808	2,01	-22 812	-82,03
791400 - Transfert affectant soumis TVA	3 115	0,22	6 770	0,49	-3 655	-53,99
	8 111	0,57	34 577	2,49	-26 467	-76,54
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	9 980	0,70	241	0,02	9 739	NS

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dot. amortissements et provisions	9 980	0,70	241	0,02	9 739	NS
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel	22 936	1,61	16 239	1,17	6 697	41,24
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	17 682	1,24	15 409	1,11	2 273	14,75
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clie	39 936	2,81			39 936	
	80 554	5,66	31 648	2,28	48 906	154,53
Autres charges						
651000 - Redevances pour brevets, licenc	349	0,02			349	
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable			56		-56	-100,00
658000 - Charges diverses gestion coura	2 758	0,19	9 126	0,66	-6 368	-69,78
	3 107	0,22	9 182	0,66	-6 075	-66,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	306 978	21,59	265 384	19,14	41 594	15,67
Produits financiers						
761000 - Produits de participations	2		3			-11,11
763000 - Revenus autres créances			78	0,01	-78	-100,00
	2		81	0,01	-78	-97,03
Charges financières						
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	2 013	0,14	2 783	0,20	-770	-27,66
666000 - Pertes de change	2		10		-7	-76,20
	2 015	0,14	2 792	0,20	-777	-27,83
RESULTAT COURANT AVANT IMP	304 965	21,45	262 672	18,95	42 293	16,10
Produits exceptionnels						
787500 - Repris.s/prov.risques charges e	22 445	1,58			22 445	
	22 445	1,58			22 445	
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités et amendes	4 714	0,33	332	0,02	4 381	NS
675000 - Valeurs compt. éléments actif cé	4 944	0,35			4 944	
675600 - VNC actifs cédés - Immo financi	12 266	0,86			12 266	
687110 - Dot. amort. exce s/immob incorp	833	0,06			833	
687120 - Dot. amort. exce s/immob corpor	112 083	7,88	23 776	1,72	88 308	371,42
687500 - Dot. prov. risques et charges ex			46 445	3,35	-46 445	-100,00
	134 840	9,48	70 553	5,09	64 287	91,12
Résultat exceptionnel	-112 395	-7,90	-70 553	-5,09	-41 842	59,31
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	56 114	3,95	64 593	4,66	-8 479	-13,13
	56 114	3,95	64 593	4,66	-8 479	-13,13
RESULTAT DE L'EXERCICE	136 456	9,60	127 527	9,20	8 930	7,00

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dossier de gestion

Activité et marge

	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Coût d'achat des marchandises				
Marge commerciale				
Production vendue	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00
Achats matières et consommables				
Variation de stocks				
Sous-Traitance	2 900	0,20	5 568	0,40
Coût de production	2 900	0,20	5 568	0,40
Marge de production	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60
Activité totale de l'exercice	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00
Marge globale	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00
Achats matières et consommables				
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance	2 900	0,20	5 568	0,40
Marge de production	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60
ACTIVITE	1 422 013	100,00	1 386 240	100,00
MARGE GLOBALE	1 419 113	99,80	1 380 671	99,60
Autres achats et charges externes	398 070	27,99	565 538	40,80
VALEUR AJOUTEE	1 021 043	71,80	815 134	58,80
Subventions d'exploitation	4 270	0,30	12 062	0,87
Impôts & taxes	19 316	1,36	13 540	0,98
Salaires	499 819	35,15	421 103	30,38
Charges sur salaires	133 630	9,40	121 157	8,74
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	372 549	26,20	271 396	19,58
Autres produits , Reprise amortissements	18 091	1,27	34 818	2,51
Autres Charges	3 107	0,22	9 182	0,66
Dotations amortissements et provisions	80 554	5,66	31 648	2,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	306 978	21,59	265 384	19,14
Opérations en commun				
Produits financiers	2		81	0,01
Charges financières	2 015	0,14	2 792	0,20
Résultat financier	-2 013	-0,14	-2 712	-0,20
RESULTAT COURANT	304 965	21,45	262 672	18,95
Produits exceptionnels	22 445	1,58		
Charges exceptionnelles	134 840	9,48	70 553	5,09
Résultat exceptionnel	-112 395	-7,90	-70 553	-5,09
Impôts sur les bénéfices et participation	56 114	3,95	64 593	4,66
RESULTAT NET	136 456	9,60	127 527	9,20

Bilan récapitulatif

	31/12/201	%	31/12/201	%
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	118 312	9,92	224 172	19,92
Immobilisations incorporelles	9 317		33 086	
Immobilisations corporelles	82 111		145 429	
Immobilisations financières	26 884		45 657	
ACTIF CIRCULANT	1 040 944	87,24	868 004	77,14
Stocks et En-cours				
Avances et acomptes versés				
Clients	594 229		607 892	
Autres créances	121 691		132 957	
Valeurs mobilières de placement	150		150	
Disponibilités	324 875		127 004	
COMPTES DE REGULARISATION	33 883	2,84	33 126	2,94
Charges constatées d'avance	33 883		33 126	
Autres comptes				
TOTAL	1 193 139	100,00	1 125 302	100,00

	31/12/201	%	31/12/201	%
BILAN PASSIF				
RESSOURCES PROPRES	442 807	37,11	355 335	31,58
Capital	30 000		30 000	
Réserves	273 849		166 323	
Résultat de l'exercice	136 456		127 527	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Comptes courants d'associés	2 502		31 485	
Autres fonds propres				
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	24 000	2,01	46 445	4,13
EMPRUNTS	33 350	2,80	82 996	7,38
DETTES	692 983	58,08	640 527	56,92
Fournisseurs	380 775		321 983	
Avances & acomptes				
Dettes fiscales & sociales	289 824		298 660	
Autres dettes	21 718		18 967	
Découverts	665		917	
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	1 193 139	100,00	1 125 302	100,00

Analyse du bilan

	au 31/12/2017	au 31/12/2016
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	32 100	50 375
Immobilisations corporelles	92 917	163 675
Immobilisations financières	26 884	45 657
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	151 902	259 707
RESSOURCES		
Capital et réserves	303 849	196 323
Rétention de résultat	73 526	35 535
Résultat	136 456	127 527
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges	24 000	46 445
Comptes courants d'associés	2 502	31 485
Total Capitaux Propres	540 333	437 315
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	388 432	177 608
Emprunts et dettes assimilées	33 350	82 996
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	421 781	260 603
Stocks		
Créances clients	634 165	607 892
Autres créances	121 691	132 957
Comptes de régularisation	33 883	33 126
Total Créances	789 739	773 976
Dettes fournisseurs	380 775	321 983
Dettes fiscales et sociales	289 824	298 660
Autres dettes	21 718	18 967
Comptes de régularisation		
Total Dettes	692 317	639 610
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	97 421	134 366
Trésorerie active	325 025	127 154
Trésorerie passive	665	917
TRESORERIE	324 360	126 238

Capacité d'autofinancement

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	136 456	127 527
+ Dotations aux amortissements	153 535	55 424
+ Dotations aux provisions		46 445
+ Dotations pour dépréciation des actifs	39 936	
- Reprises sur charges calculées	22 445	
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)	17 209	
= Capacité d'autofinancement	324 692	229 395

	31/12/2017	31/12/2016
Excédent Brut d'Exploitation	372 549	271 396
+ Transfert de charges	8 111	34 577
+ Autres produits d'exploitation	9 980	241
- Autres charges d'exploitation	3 107	9 182
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	2	81
- Charges financières	2 015	2 792
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	4 714	332
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	56 114	64 593
= Capacité d'autofinancement	324 692	229 395

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	324 692	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	324 692	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	3 000	
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de credit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	327 692	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		20 000
Remboursement de comptes courants		28 984
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		67 884
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		49 646
Total des emplois		166 514
Variation du fonds de roulement net global		
	161 178	

	31/12/2017	31/12/2016	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	634 165	607 892	26 272	
Autres créances	121 691	132 957		11 267
Comptes de régularisation	33 883	33 126	757	
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	380 775	321 983		58 792
Dettes fiscales et sociales	289 824	298 660	8 836	
Autres dettes	21 718	18 967		2 751
Comptes de Régularisation				
Dégagement net de fonds de roulement				36 944
Variation de la trésorerie active	325 025	127 154	197 871	
Variations de la trésorerie passive	665	917	251	
Variation nette de trésorerie			198 122	
Variation du fonds de roulement net global			161 178	

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	136 456	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	193 471	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		22 445
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	17 209	
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	324 692	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	3 000	
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	3 000	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		20 000
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		67 884
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		28 984
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		49 646
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		166 514
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	126 238	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	287 416	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Augmentation de l'en-cours clients		26 272
Diminution des autres créances	10 509	
Aucune variation des acomptes reçus		
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	58 792	
Diminution des dettes fiscales et sociales		8 836
Augmentation des autres dettes	2 751	
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	36 944	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	324 360	

Tableau des flux de trésorerie

	Montants
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	306 978
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	
+ Amortissements et provisions (à l'exclusion des provisions sur actif circulant)	40 618
= Résultat brut d'exploitation	347 596
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation</i>	
- Variation des stocks	
- Variation des créances d'exploitation	24 173
+ Variation des dettes d'exploitation	65 130
= Flux net de trésorerie d'exploitation	436 900
<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité</i>	
- Frais financiers	-2 015
+ Produits financiers	2
- Impôts sur les sociétés	-56 114
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	-4 714
+ Produits exceptionnels liés à l'activité	
- Variation des autres créances liées à l'activité	
+ Variation des autres dettes liées à l'activité	-12 480
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	361 579
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT	
- Acquisitions d'immobilisations	-67 884
+ Cessions d'immobilisations	
+ Réduction d'immobilisations financières	3 000
+/- Variation des dettes et créances relatives aux investissements	
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-64 884
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	
+ Augmentation de capital en numéraire	
- Réduction de capital et versements aux associés	-28 984
- Dividendes versés	-20 000
+ Emissions d'emprunts	
- Remboursements d'emprunts	-49 589
+ Subventions d'investissements reçues	
+/- Variation des dettes et créances relatives aux opérations de financement	
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-98 573
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C)	198 122
+ Trésorerie d'ouverture	126 238
= Trésorerie de clôture	324 360

Ratios

	31/12/2017	31/12/2016	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jo	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	

Coût d'achat	N/A	N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	135	132	3
Créances clients x nombre de jours	634 165 x 12 x 30	607 892 x 12 x 30	

C.A. TTC	1 694 812	1 659 967	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jour	316	183	133
Dettes fournisseurs x nombre de jours	380 775 x 12 x 30	321 983 x 12 x 30	

Achats TTC	433 888	634 604	

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	58,49	40,41	44,74
Capitaux propres	440 306	323 849	
-----	-----	-----	
Total dettes	752 834	801 453	
Endettement financier	5,81	15,95	-63,56
Emprunts	33 350	82 996	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	573 683	520 311	
Solvabilité à court terme	161,02	140,89	14,29
Actif circulant - Stock	1 114 764 - 0	901 130 - 0	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	692 317	639 610	

Tableau de bord

	31/12/2017	31/12/2016
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	1 422 013	1 386 240
Taux de variation (en %)	2,58	0,00
Marge globale	1 419 113	1 380 671
Valeur ajoutée	1 021 043	815 134
Excédent Brut d'Exploitation	372 549	271 396
Résultat d'exploitation	306 978	265 384
Résultat courant	304 965	262 672
Résultat net	136 456	127 527
Taux (en %)	9,60	9,20
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	324 692	229 395
Fonds de roulement net global	421 781	260 603
Besoin en fonds de roulement	97 421	134 366
Trésorerie	324 360	126 238

Score Conan et Holder

	31/12/2017	31/12/2016
Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E)	372 549	271 396
Endettement global	728 836	755 088
R1 = E.B.E / Endettement Global	0,5112	0,3594
Ressources permanentes	440 306	323 849
Total Bilan	1 193 139	1 125 302
R2 = Ressources Permanentes / Total bilan	0,3690	0,2878
Réalisable et disponible	1 040 944	868 004
Total Bilan	1 193 139	1 125 302
R3 = Réalisable et disponible / Total Bilan	0,8724	0,7714
Charges financières	2 015	2 792
Chiffre d'affaires	1 422 013	1 386 240
R4 = Charges financières / Chiffre d'affaires	0,0014	0,0020
Charges de personnel	633 449	542 260
Valeur ajoutée	1 021 043	815 134
R5 = Charges de personnel / Valeur ajoutée	0,6204	0,6652
Valeur du score [Z]	28,02	20,47
Z = 24 R1 + 22 R2 + 16 R3 - 87 R4 - 10 R5		

Analyse du score Conan et Holder

Score moyen des entreprises	Valeur du score	Situation de l'entreprise	Probabilité de défaillance
	16		10%
Entreprises saines	{	Bonne situation	15%
	{		20%
	{		25%
	{		30%
	9		40%
	8		45%
Score moyen	{	Zone de prudence	50%
	{		55%
	{		60%
	4		65%
	3		70%
Entreprises défaillantes	{	Situation dangereuse	75%
	{		80%
	{		85%
	-5		90%

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2018	
Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SARL AMB FORMATIONS					
SIRET	4 1 3 3 0 9 9 7 2 0 0 0 3 7				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
11 rue Pradier					
75019 PARIS					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 %	120 208	Bénéfice imposable à 28%	36 880
		Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	0
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées art. 238 <i>quindécies</i>	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	☐	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W			☐	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du professionnel de l'expertise comptable : M. SDIKA Daniel					
10 place de la bastille 75011 PARIS Tél : 01 40 02 01 01					
- du conseil : MME BENAYOUN ORLIANGE Joëlle					
12 rue Lalo 75016 PARIS Tél : 01 55 37 24 20					
- de l'association agréée :					
Tél :					
- N° d'agrément de l'AA :					

Cegid Group

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					
Adresse de l'entreprise : 11 rue Pradier 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent* : 12					
Numéro SIRET* : 4 1 3 3 0 9 9 7 2 0 0 0 3 7		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ	13 000	3 683	9 316
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	19 100	19 100	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	92 917	10 806	82 110
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	2 297		2 297
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	24 587		24 587
TOTAL (II)		BJ	BK	151 901	33 589	118 311	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	634 164	39 936	594 228
		Autres créances (3)	BZ	CA	121 690		121 690
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	150		150
Disponibilités		CF	CG	324 875		324 875	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	33 883		33 883	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 114 763	39 936	1 074 827	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1 266 665	IA	73 525	1 193 139
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		2 297	(3) Part à plus d'un an	CR	24 000
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AMB FORMATIONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 29 999)	DA	29 999		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	36 820		
	Report à nouveau	DH	234 027		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	136 456		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	440 305
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	24 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 964		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 551		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	380 775		
	Dettes fiscales et sociales	DY	289 824		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	21 718		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	728 833	
Ecarts de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 193 139	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	726 297		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	665			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS						Néant ☐ *		
						Exercice N		
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
							Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 422 012	FH		FI	1 422 012	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 422 012	FK		FL	1 422 012	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 270	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 110	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 979	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 444 373
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	400 969	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 315	
	Salaires et traitements*					FY	499 818	
	Charges sociales (10)					FZ	133 630	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	40 617
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	39 936
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 107	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 137 395
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	306 978	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 012	
	Différences négatives de change					GS	2	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 015	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 012)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	304 965	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AMB FORMATIONS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	22 444		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	22 444		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 713		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	17 209		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	112 916		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	134 839		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(112 394)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	56 114		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 466 820		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 330 364		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	136 456		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	8 303	
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 110	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	15 442	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	349		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	3 384	obligatoires	A9 12 058
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			4 713			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			17 209			
Amortissements des immobilisations			112 916			
Provisions pour risques et charges				22 444		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Charges et produits exceptionnels

SARL AMB FORMATIONS

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 713
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 209
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	112 916
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	134 839
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	22 444
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	22 444

Cegid Group

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	13 000	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	37 375	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	127 862	KW		KX	62 912	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	33 269	LC		LD	3 534	
		Emballages récupérables et divers *				LE	2 543	LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
		Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	163 675	LO		LP	66 447		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	45 656	IU		IV	1 436			
TOTAL IV				LQ	45 656	LR		LS	1 436			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	259 707	ØH		ØJ	67 884			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ	13 000	DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	18 275	LW	19 100	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML			
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	127 487	MN	63 287	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	9 042	MT	27 760	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	675	MW	1 868	MX			
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB			
	FINANCIÈRES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
		TOTAL III		IY		NG	137 205	NH	92 917	NI		
		Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	20 209	2F	26 884	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	20 209	NK	26 884	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	175 689	ØL	151 901	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Changement de méthodes (immobilisations)

SARL AMB FORMATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values :

valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	13 000			13 000
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	37 375			37 375
CORPO RE LLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *	127 862			127 862
	Matériel de transport *				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 269			33 269
	Emballages récupérables et divers *	2 543			2 543
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANC IER ES	Avances et acomptes				
	TOTAL III	163 675			163 675
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
FINANC IER ES	Prêts et autres immobilisations financières	45 656			45 656
	TOTAL IV	45 656			45 656
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		259 707			259 707

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2018
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 083	EL	2 600	EM		EN	3 683		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	16 205	PF	21 169	PG	18 275	PH	19 100		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	13 107	QE	117 830	QF	127 487	QG	3 450		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 366	QM	11 090	QN	9 042	QO	6 414		
	Emballages récupérables et divers	QP	773	QR	843	QS	675	QT	941		
	TOTAL III	QU	18 246	QV	129 765	QW	137 205	QX	10 806		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	35 535	ØP	153 534	ØQ	155 480	ØR	33 589		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM					
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>							Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	24 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	24 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	39 936	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	39 936	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	63 936	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	39 936	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK	22 444		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I							
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	2 297	UR	2 297	US					
	Autres immobilisations financières	UT	24 587	UV		UW	24 587				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	47 763		47 763						
	Autres créances clients	UX	586 401		586 401						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 099		3 099						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	702		702						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	59 356		59 356					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	29 546		29 546					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	28 986		4 986		24 000				
	Charges constatées d'avance	VS	33 883		33 883						
	TOTAUX		VT	816 622	VU	768 035	VV	48 587			
	RENOUVOIS	(1) Montant des	VD	1 436							
– Prêts accordés en cours d'exercice											
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	3 000								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	665		665						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	33 299		30 763		2 536				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50		50						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	380 775		380 775						
Personnel et comptes rattachés		8C	55 713		55 713						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	45 635		45 635						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	28 290		28 290						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	159 556		159 556						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	629		629						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 501		2 501						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	21 718		21 718						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	728 833	VZ	726 297		2 536				
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	2 501					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	49 588	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Cegid Group

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 136 456		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WB			
			de son conjoint				WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE 20 119			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 6 270			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		4 713 Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	XY									
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
								K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
			- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ 2 253	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
						TOTAL I		WR 225 926		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU 1 171		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
			- imposées au taux de 0 %				WH			
			- imposées au taux de 19 %				WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A		XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 30 718		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI		195 208		
				déficit (II moins I)		XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		195 208		
						XO				

Cegid Group

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis AL, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	37 687	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis AL, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
Provision 4 trimestre TVTS	9K	9L	1 171
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	1 171
	↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

xu



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AMB FORMATIONS						Néant ☐ *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	126 501	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	127 526			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE	20 000						
	TOTAL I	0F	254 027		Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	234 027						
					TOTAL II	ZH	254 027						
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	80 350						
	Engagements de crédit-bail immobilier												
	Effets portés à l'escompte et non échus												
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	Sous-traitance						YT	2 900					
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ	147 423				
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	100 076				
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	1 284	ST	150 569				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	400 969				
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 457				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	17 858				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	19 315				
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	272 798				
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	32 917				
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *							0B	439 512				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S					
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	Numéro du centre de gestion agréé *		XP	Filiales et participations; (Liste au 2059-G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.					JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
								Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.					JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
								Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(17 209)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 1 sur 2) (lignes 1 à 14)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SARL AMB FORMATIONS

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
DELL ordi D01303a	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	28/01/2005	747		747					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BASTET serveur siem	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/03/2007	1 180		1 180					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DEPOTS ET CAUTIONNE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(1 280)				
	01/01/2001	1 280							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 280		(1 280)					
DEPOT GARANTIE 169	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(2 743)				
	21/03/2003	2 743							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		2 743		(2 743)					
DEPOT GARANTIE 12 r	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(2 200)				
	28/10/2006	2 200							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		2 200		(2 200)					
FDG appart fonction	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(3 200)				
	20/12/2010	3 200							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		3 200		(3 200)					
FONCIA fdg	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(3 212)				
	25/10/2011	3 212							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		3 212		(3 212)					
PIERREMONT JULIE si	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	28/08/2013	800		800					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
GEL installations v	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	11/09/2014	2 500		2 500					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MAGMA SAMSUNG UE55H	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	16/09/2014	1 740		1 740					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DARTY lave vaissell	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	24/06/2015	675		675					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
GSECO mise au norme	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/11/2015	20 000		20 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
JP CONSULTING cabla	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/12/2015	79 987		79 987					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
KING MEUBLE table b	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/08/2015	1 083		1 083					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 2 sur 2) (lignes 15 à 24)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SARL AMB FORMATIONS

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
KING MEUBLE 1 buffe	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/08/2015	833		833					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
DEPOTS ET CAUTIONNE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(4 573)				
	01/01/2001	4 573							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
JP CONSULTING peint	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	22/06/2016	22 000		22 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
JPG 4 tables+12 cha	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	05/01/2017	2 796		2 796					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MGM	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	18/08/2016	14 000		14 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
H2M logiciel code	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/08/2016	2 000		2 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SMK refonte site	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	28/06/2016	1 475		1 475					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BASTET SERVICES ach	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	19/07/2016	258		258					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BASTET SERVICES ach	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	19/07/2016	405		405					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
HDB SOCIETE trx sal	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/03/2017	3 000		3 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Cegid Group

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❷ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

16

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE DGFIP N° 2059-E 2018
VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFSFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 422 012
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 422 012
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	9 979
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	4 270
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	4 995
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	19 245
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	260 833
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	3 107
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	263 940
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 1 177 318
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 177 318
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	1 422 012
Effectifs au sens de la CVAE		EY	11
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 1 7
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	11
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2018

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 4 1 3 3 0 9 9 7 2 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AMB FORMATIONS

ADRESSE (voie) 11 rue Pradier

CODE POSTAL 75019

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BEN YAYOUN Prénom(s) Laurent
 Nom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400
 Naissance : Date 18011971 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 112 Voie rue du petit chateau
 Code Postal 94220 Commune CHARENTON Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique PEREIRA Prénom(s) Pierre
 Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 11111979 N° Département 78 Commune Poissy Pays FRANCE
 Adresse : N° 13 Voie rue
 Code Postal 78570 Commune Andresy Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 41330997200037

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AMB FORMATIONS

ADRESSE (voie) 11 rue Pradier

CODE POSTAL 75019

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2067 - Relevé des frais généraux

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)Direction Générale
des Finances Publiques
N° 2067
(2018)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL AMB FORMATIONS

du 01/01/2017

Adresse 11 rue Pradier 75019 PARIS

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	Monsieur PEREIRA Pierre				145, Rue du Bournoulet 60110 AMBLAINVILLE				
2	Monsieur TOUCHENT Madani				21, tue Bisson 75020 PARIS				
3	Monsieur BADJI Karim				6, Villa Meridienne 75014 Paris				
4	Madame BOUZIANE Sonia				52, rue anatole France 93120 LA COURNEUVE				
5	Monsieur BEN YAYOUN Laurent Gérant				112, rue du petit chateau 94220 CHARENTON				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
						aux véhicules et autres biens (v. notice ❺)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❻)		
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	40 404				40 404				40 404
2	34 985				34 985				34 985
3	34 574				34 574				34 574
4	30 640				30 640				30 640
5	54 000				54 000				54 000
6									
7									
8									
9									
10									
**	194 604				194 604				194 604

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	2 032
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	10 156
Total	12 188

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	206 792	- de l'exercice 2017.. ⑩	195 208
- de l'exercice précédent ⑩	196 306	- de l'exercice précédent ⑩	214 745
Nom et qualité du signataire Monsieur BEN YAYOUN Laurent Gérant		À PARIS _____, le 09/05/2018 Signature _____	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2039 - Report en arrière des déficits

REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS
 (Article 220 *quinquies* du code général des impôts)

 N° 2039-SD
 2018

ATTENTION : Le formulaire 2039-SD est à utiliser par toutes les sociétés ayant opté pour le report en arrière d'un déficit constaté au titre des exercices clos depuis le 21 septembre 2011 (article 2 de la loi n° 2011-1117 de finances rectificative pour 2011, voir la notice n° 2039-NOT-SD). Il remplace l'ancien formulaire n° 2039 (Cerfa n° 11086*13).

I. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Dénomination de la société et adresse du principal établissement	N° Siret du principal établissement de l'entreprise : 41330997200037
SARL AMB FORMATIONS 11 rue Pradier 75019 PARIS Tél. : 01 53 19 02 50	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :
Activités exercées (souligner l'activité principale) : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (cocher la case) : ☐	
II OPTION FORMULÉE LORS DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS	
Le soussigné (nom, prénom, qualité) <u>Monsieur BEN YAYOUN Laurent</u> Gérant	
Déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :	
1 - du déficit constaté au cours de l'exercice ouvert le <u>01/01/2017</u> et clos le <u>31/12/2017</u>	
2 - du déficit d'ensemble du groupe (article 223 A du CGI) constaté au cours de l'exercice ouvert le et clos le	
Le déficit reporté en arrière s'élève à (cf. ligne 15)	
A <u>PARIS</u>, le <u>09/05/2018</u>	
Signature du déclarant,	

2039 - Report en arrière des déficits

N° 2039-SD

		Exercice N-1	
I. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION			
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	33 1/3 % ¹	15 % ¹
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2	176 626	38 120
Calcul du bénéfice exclu			
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3	8 256	1 784
<i>Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>			
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4		
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5	19 727	1 915
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6	59 181	12 772
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7	56 417	12 174
<i>Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>			
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8		
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9		
Ligne 9 x [(ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7)) : ligne 2]	10		
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11	64 673	13 959
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12	111 952	24 160
II. IMPUTATION DU DÉFICIT			
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13		
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14		
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)	15		
III. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT			
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le ..01/01/2017..... et clos le ..31/12/2017..... (report de la ligne XJ du tableau n° 2058-A ou ligne 354 du tableau n° 2033-B) ²	16		
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17		
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18		
IV. MONTANT DE LA CRÉANCE			
Totalisation des sommes portées ligne 14 ³	19		
V. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS			
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :			
Exercice N	20		

¹ Les entreprises dont le chiffre d'affaires, le cas échéant ramené à 12 mois, est inférieur à 7 630 000 euros et dont le capital est détenu pour 75 % au moins par des personnes physiques directement ou indirectement sont imposées dans la limite de 38 120 euros par période de 12 mois au taux de 15 %.

² Reporter dans cette case le montant des lignes K6 et YJ du tableau 2058-B ou 984 et 860 du tableau 2033-D de l'exercice en cours.

³ La créance de report en arrière du déficit est égale à l'impôt acquitté à raison du bénéfice d'imputation (article 220 quinquies I 3^{ème} alinéa du CGI).

2079A - Crédit d'impôt apprentissage

CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE
(Article 244 quater G du code général des impôts)
Au titre de l'année civile 2017

N° 2079-A-FC-SD
(2018)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt apprentissage.

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS	N° SIREN : 413309972
Adresse	11 rue Pradier 75019 PARIS	

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	N° SIREN :
Adresse	

ENTREPRISE PORTANT LE LABEL « ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT » (COCHER LA CASE) ☐

- Date du dépôt de la demande d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	
- Date d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	

I – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'APPRENTIS OU D'ÉLÈVES ¹

Répartition du nombre d'apprentis en première année de leur cycle de formation et préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2, employés depuis au moins 1 mois, en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ²

Nombre d'apprentis	Nombre de mois de présence	Total (col 1 x col 2)
(1)	(2)	(3)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis (total colonne 3/12)		1

Répartition du nombre d'apprentis ayant un statut spécifique, en première année de leur cycle de formation et employés ³ depuis au moins 1 mois en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ⁴

Nombre d'apprentis dont le statut spécifique ouvre droit à un crédit d'impôt majoré	Nombre de mois de présence	Total (col 4 x col 5)
(4)	(5)	(6)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis ayant un statut spécifique (total colonne 6/12)		2

¹ Cette condition s'apprécie au 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé

² Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

³ Relevé de cette catégorie : l'apprenti bénéficiant d'un accompagnement personnalisé (article L 5131-7 1° du code du travail) ou apprenti handicapé (article L 5213-2 du code du travail), l'apprenti employé par une entreprise portant le label "entreprise du patrimoine vivant" au sens de l'article 23 de la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, l'apprenti ayant signé un contrat d'apprentissage à l'issue d'un contrat de volontariat pour l'insertion mentionné à l'article L 130-1 du code du service national.

⁴ Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

2079A - Crédit d'impôt apprentissage

SARL AMB FORMATIONS

II – DÉPENSES DE PERSONNEL AFFERENTES AUX APPRENTIS (ne mentionner que les rémunérations et charges sociales des apprentis)

Rémunérations et accessoires	3	
Charges sociales correspondantes aux rémunérations et accessoires	4	
Subventions publiques	5	
Total (ligne 3 + 4 – 5)	6	

III – DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE

Crédit d'impôt pour l'accueil des apprentis en première année préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2 (ligne 1 x 1600 €)	7	
Crédit d'impôt majoré pour l'accueil des apprentis en première année ayant un statut, une qualification ou un contrat spécifique (ligne 2 x 2200 €)	8	
Crédit d'impôt de l'entreprise (total des lignes 7 et 8 dans la limite du montant indiqué ligne 6)	9	
Quote part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou assimilées (servir le tableau cadre IV.A)	10	
Montant total du crédit d'impôt (somme des lignes 9+10)	11	

IV – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES

A – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		12

B – CADRE À SERVIR PAR LES ASSOCIÉS QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS⁵

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		13

V – UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur la déclaration n° 2042 C–PRO.**Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés :** le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

⁵ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 11.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 quater C du code général des impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

N° 2079-CICE-FC-SD

(2018)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2017	Clos le	31/12/2017
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 41330997200037
SARL AMB FORMATIONS 11 rue Pradier 75019 PARIS	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
---	--------------------------	--	-----------------------------

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2017
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	422 087
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7 %)	2	29 546
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	29 546
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9 %) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	29 546
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général			
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13		29 546
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15		29 546
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16		29 546
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)			
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17		
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18		
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20		

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés <i>(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)</i>	21	29 546
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

2079FCE - Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS N° 2079-FCE-FC-SD (Article 244 quater M du code général des impôts) (2018)

Au titre de l'année 2017.....¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants.

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS		
Adresse	11 rue Pradier 75019 PARIS		
N° Siren	413309972	Exercice ouvert le : 01/01/2017	et clos le : 31/12/2017
Nom et adresse personnelle de l'exploitant			

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	N° SIREN :
Adresse	

I - DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

A - CAS GÉNÉRAL

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile ²	1	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	2	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	
Quote-part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	

B - CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation au cours de l'année civile ²	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	8	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)) x ligne 8]	9	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	

¹ Préciser l'année civile concernée.

² Les heures de formation correspondant aux dépenses mentionnées au V de l'article 44 quaterdecies du CGI ne sont pas prises en compte.

³ Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.

2079FCE - Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants

SARL AMB FORMATIONS

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dégagé		12

III– UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur les déclarations n° 2069–RCI–SD et n° 2042 C.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁴

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		13

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

⁴ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SARL AMB FORMATIONS

11 rue Pradier

75019 PARIS

Numéro SIRET du principal établissement

41330997200037

Code APE

7022Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	195 208
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	38 120

l III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

157 088

m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital

SARL AMB FORMATIONS

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4

PAGE 2/2

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT , SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Cegid Group

IS, Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital...

Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant SUIV219REC bénéficié d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) Recto

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

	SARL AMB FORMATIONS
	11 rue Pradier
	75019 PARIS
Numéro SIRET du principal établissement	41330997200037
Code APE	7022Z

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL			
	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice	0	0	0
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

2026F - Attestation, régime du report en avant de déficits en période

ATTESTATION

N° 2026F

RÉGIME DES REPORTS EN AVANT DE DÉFICITS EN PÉRIODE DÉFICITAIRE EN CAS DE REPRISE OU DE TRANSFERT D'ACTIVITÉS



Article 46 quater O-ZY ter de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise française SARL AMB FORMATIONS 11 rue Pradier 75019 PARIS

1 Entreprise cessionnaire

Identité de l'entreprise qui reprend les activités transférées :	
Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de l'entreprise qui reprend les activités transférées :	
Identité de la société mère du groupe dont fait partie le cas échéant, l'entreprise (groupe au sens art 223A et suivants du CGI)	
Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de la société mère de l'entreprise cessionnaire	

2 Entreprise qui transfère

Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de l'entreprise qui transfère tout ou partie de ses activités	
Identité de la société mère du groupe (au sens art 223A et suivants du CGI) dont fait partie le cas échéant, l'entreprise qui transfère	
Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de la société mère de l'entreprise qui transfère	

3 Opération de transfert d'activité

Nature de l'opération :	
Complément nature	
Date de l'opération	
Chiffre d'affaires hors taxe réalisé à raison des activités transférées au cours de l'exercice précédent	
Effectif moyen mensuel des salariés utilisés dans le cadre de ces activités au cours de l'exercice précédent	
Durée de l'exercice précédent	

2900 - Suivi des interets dus à des sociétés liées différés ...

N°2900

SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES
DIFFERES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI

Dénomination de la société

SARL AMB FORMATIONS

Adresse

11 rue Pradier

Numéro SIRET

75019 PARIS

41330997200037

I - QUOTITÉ D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	a	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	b	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice	c	
Ratio d'endettement = $a \times (1,5 \times c/b)$	d	
Résultat courant avant impôts de l'exercice	e	304 965
Dotation aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	f	
Ratio de couverture d'intérêts = $25\% \times (e + f + a)$	g	76 241
Ratio d'intérêts servis par les entreprises liées (montant des intérêts dus par les entreprises liées)	h	
Montant le plus élevé des trois ratios (d ou g ou h)	i	76 241
Fraction d'intérêts différés au titre de l'exercice = $a - i$ (si $j < 150\,000\,€$ indiquer 0)	j	

II - SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice	Créés au titre du dernier exercice clos	k	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	l	(139 193)
Montant de la décote = $l \times 5\%$		m	(6 959)
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = $k + l - m$		n	(132 234)
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = $g - a$		o	76 241
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice		p	76 241
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = $n + j - p$		q	(208 475)

2903 - Suivi des plus-values en cas d'échange de biens immobiliers en vue de la réalisation d'ouvrages d'intérêt collectif

N°2903

SUIVI DES PLUS-VALUES EN CAS D'ECHANGE DE BIENS IMMOBILIERS
EN VUE DE LA REALISATION D'OUVRAGES D'INTERET COLLECTIF

(Article 238 octies C du code général des impôts)

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS
Adresse	11 rue Pradier
	75019 PARIS
Numéro SIREN	41330997200037

I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'OPERATION D'ECHANGE

Date de l'échange :	Personne bénéficiaire de l'échange :
Affectation du ou des biens remis lors de l'échange :	
N° / Type / Libellé voie :	Localisation du ou des biens remis lors de l'échange (adresse et identification cadastrale)
Complément de distribution :	Localisation du ou des biens reçus lors de l'échange (adresse et identification cadastrale)
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville /Pays :	

Valeur des biens immobiliers remis lors de l'échange	Valeur des biens immobiliers reçus lors de l'échange	Montant de la soulte reçue ou versée

II - DETERMINATION DES PLUS-VALUES

Description du bien	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Montant des amortissements	Valeur nette comptable	Montant plus-value court terme	Montant plus-value long terme
Montant total des plus-values réalisées lors de l'échange						

III - AFFECTATION DES PLUS-VALUES

Montant total des plus-values réalisées lors de l'échange :

A court terme		A long terme	
Soit %		Soit %	

Biens reçus lors de l'échange :

Valeur totale des biens immobiliers reçus lors de l'échange	
Dont valeur des biens non amortissables	Soit % de la valeur des biens immobiliers reçus
Dont valeur des biens amortissables	Soit % de la valeur des biens immobiliers reçus

Suivi des plus-values affectées à des biens non amortissables :

Description du bien	Plus-value court terme en report	Plus-value long terme en report	Date de cession

Suivi des plus-values affectées à des biens amortissables :

Description du bien	Montant de la PV affectée à ce bien	Durée d'amortissement année/mois	Montant à réintégrer chaque année	Plus-value non réintégrée et imposée	Date de cession

CEGID Group

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIETES LIEES
(Article 219 I a septies du code général des impôts)

N°2904

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS
Adresse	11 rue Pradier
	75019 PARIS
Numéro SIREN	413309972

I. MOINS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire (SIREN, dénomination, le cas échéant adresse)	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins-value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination								

II. MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire (SIREN, dénomination, le cas échéant adresse)	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire	Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination					

III. MOINS VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					
TOTAL DES MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE						

Cegid Group

Suivi prévu au II de l'article 151 Octies du CGI

SARL AMB FORMATIONS

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI

SUIVPVSUIS

I - Opération d'apport d'une entreprise individuelle à une société (article 151 octies du CGI)

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :											
Complément de désignation ou prénom / SIREN :											
forme juridique ou titre :											
N° / Type / Libellé voie :											
Complément de distribution :											
Lieu-dit / hameau :											
Code postal / Ville :											
Pays :											
Désignation de l'entreprise apportée ou nom :											
Complément de désignation ou prénom / SIREN :											
forme juridique ou titre :											
N° / Type / Libellé voie :											
Complément de distribution :											
Lieu-dit / hameau :											
Code postal / Ville :											
Pays :											
Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :											
Complément de désignation ou prénom / SIRET :											
forme juridique ou titre :											
N° / Type / Libellé voie :											
Complément de distribution :											
Lieu-dit / hameau :											
Code postal / Ville :											
Pays :											
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Titres reçus en rémunération de l'apport</td> <td>Date de l'apport :</td> </tr> <tr> <td>Nombre</td> <td>Valeur</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Titres reçus en rémunération de l'apport		Date de l'apport :	Nombre	Valeur				
Titres reçus en rémunération de l'apport		Date de l'apport :									
Nombre	Valeur										

II - Apport réalisé par une société civile professionnelle (article 151 octies A du CGI)

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :															
Complément de désignation ou prénom / SIREN :															
forme juridique ou titre :															
N° / Type / Libellé voie :															
Complément de distribution :															
Lieu-dit / hameau :															
Code postal / Ville :															
Pays :															
Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :															
Complément de désignation ou prénom / SIRET :															
forme juridique ou titre :															
N° / Type / Libellé voie :															
Complément de distribution :															
Lieu-dit / hameau :															
Code postal / Ville :															
Pays :															
<table border="1"> <tr> <th colspan="4">Titres reçus en rémunération de l'apport</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Date</th> <th>Nombre</th> <th>Valeur</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Titres reçus en rémunération de l'apport				Nature	Date	Nombre	Valeur				
Titres reçus en rémunération de l'apport															
Nature	Date	Nombre	Valeur												

Suivi prévu au II de l'article 151 Octies du CGI

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI

SUIVPVSUIS

III - Eléments non amortissables apportés (détailler bien par bien)

Nature	Valeur comptable	Valeur fiscale	Valeur d'apport	+/- valeur d'apport	Régime fiscal		Date de cession
					CT	LT	
Fonds commercial							
Autres immobilisations							
Terrains							
Immobilisations financières							

IV - Plus ou moins values d'échange de titre constatées par les associés en cas de fusion ou de scission d'une SCP réalisée dans le cadre des dispositions de l'article 151 acties A du CGI

Prix d'acquisition ou de souscription des titres de la SCP absorbée ou scindée	Valeur fiscale des titres de la SCP absorbée ou scindée	Montant de la soulte imposée lors de l'opération d'échange de titres	Valeur d'apport ou d'échange des titres de la SCP absorbée ou scindée	PV ou MV d'échange de titres réalisée par l'associé	
				Montant	PV professionnelle CT ou LT régime de PV particulier

V - Opérations ultérieures portant sur les droits reçus en rémunération de l'apport

Cession de titre onéreux ou rachat des droits sociaux			Transmission de la société bénéficiaire de l'apport	
Nature	Date	Nombre	Nouvelle forme sociale	Date

Transmission à titre gratuit des titres	Nombre de titres	Date
Bénéficiaires, Désignation, adresse		

Déclarant

Qualité du déclarant :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

AMB FORMATIONS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS de PARIS sous le numéro 413 309 972

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 25 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 25 juin à 10 heures.

Les associés de la Société à responsabilité limitée AMB FORMATIONS au capital de 30 000 € divisé en 500 parts sociales, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société sur convocation de la gérance du 11 juin 2018.

Sont présents :

- Monsieur Laurent BENAYOUN Associé-gérant, propriétaire de	400 parts
- Monsieur Pierre PEREIRA Associé, propriétaire de	100 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social	500 parts

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Jean LEWKOWICZ, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent mais excusé.

Monsieur Laurent BENAYOUN préside la réunion en sa qualité de gérant.

Il rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes et du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

LB PP

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017
- Le rapport de gestion
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Le texte des résolutions

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis il est passé à la lecture des différents rapports.

La discussion est ouverte et personne ne demandant plus la parole, il est passé à la mise aux voix des résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 Décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport,

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir constaté que la société a réalisé un bénéfice de cent trente six mille quatre cent cinquante six euros (136 456€) décide de le porter au compte « report à nouveau » pour :

- compte report à nouveau : 136 456 €

L'Assemblée prend acte par conséquent de l'absence de toute distribution de dividendes à l'exception de la distribution exceptionnelle intervenue en janvier 2018 et prend également acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, par part sociale, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

- 2018 : distribution exceptionnelle de janvier 2018 de 40 000€ soit un dividende unitaire de 80€ par part sociale,

- 2017 : 20 000€ soit un dividende unitaire de 40€ par part sociale

- 2016 : pas de distribution

- 2015 : pas de distribution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LB PP

TROISIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération annuelle du Gérant au titre de l'exercice en cours à une somme qui ne saura excéder soixante dix mille euros (70 000€) annuellement et entérine sa rémunération de cinquante quatre mille euros (54 000€) sur l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION :

Pouvoir est donné au porteur des présentes pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par tous les associés présents, après lecture.



Perella

AMB FORMATIONS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS de PARIS sous le numéro 413 309 972

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE DU 25
JUIN 2018

PREMIÈRE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 Décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport,

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

DEUXIÈME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir constaté que la société a réalisé un bénéfice de cent trente six mille quatre cent cinquante six euros (136 456€) décide de le porter au compte « report à nouveau » pour :

- compte report à nouveau : 136 456 €

L'Assemblée prend acte par conséquent de l'absence de toute distribution de dividendes à l'exception de la distribution exceptionnelle intervenue en janvier 2018 et prend également acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, par part sociale, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

- 2018 : distribution exceptionnelle de janvier 2018 de 40 000€ soit un dividende unitaire de 80€ par part sociale,
- 2017 : 20 000€ soit un dividende unitaire de 40€ par part sociale
- 2016 : pas de distribution
- 2015 : pas de distribution

UB PA

TROISIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération annuelle du Gérant au titre de l'exercice en cours à une somme qui ne saura excéder soixante dix mille euros (70 000€) annuellement et entérine sa rémunération de cinquante quatre mille euros (54 000€) sur l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

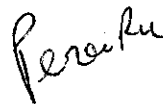
CINQUIÈME RESOLUTION :

Pouvoir est donné au porteur des présentes pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par tous les associés présents, après lecture.



AMB FORMATIONS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS de PARIS sous le numéro 413 309 972

RAPPORT DE GESTION
Établi par la Gérance et présenté
A l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

I. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'activité de la Société aura été la suivante :

- La dispense de formation auprès d'organismes privés et publics
- La gestion de ressources humaines
- l'activité d'auto-école

II. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018 sont donc les suivants :

U

- Développer, consolider et diversifier l'activité poursuivie sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, développer l'activité de mangement, de conseil et d'audit mais également consolider l'activité d'auto-école
- Optimiser la gestion des charges.
- Assurer la continuité de l'entreprise et poursuivre les efforts déployés.
- Consacrer également nos efforts à la recherche et au développement.
- Favoriser l'embauche des jeunes, des handicapés, des chômeurs longue durée, en développant les contrats de professionnalisation et en multipliant les partenariats et les rapprochements avec Pôle Emploi, les missions locales, la Direction Départementale de L'Emploi et la Région.

III. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

RESULTATS - AFFECTATION

I. Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le principe comptable de continuité d'exploitation a été maintenu.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant du chiffre d'affaires s'est élevé à un million quatre cent vingt deux mille douze euros (1 422 012€) contre un million trois cent quatre vingt six mille deux cent quarante euros (1 386 240€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016.

Le montant des traitements et salaires s'élève à quatre cent quatre vingt dix neuf mille huit cent dix huit euros (499 818€) contre quatre cent vingt et un mille cent deux euros (421 102€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016.

Le montant des charges sociales s'élève à cent trente trois mille six cent trente euros (133 630€) contre cent vingt et un mille cent cinquante six euros (121 156€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016.

L'effectif salarié moyen s'élève à onze (11) personnes contre seize (16) personnes pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total un million cent trente sept mille trois cent quatre vingt quinze euros (1 137 395€) contre un million cent soixante sept mille sept cent trente six euros (1 167 736€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à trois cent six mille neuf cent soixante dix huit euros (306 978€) contre deux cent soixante cinq mille trois cent quatre vingt trois euros (265 383€) pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à trois cent quatre mille neuf cent soixante cinq euros (304 965€) contre deux cent soixante deux mille six cent soixante douze euros (262 672€) pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de cent trente six mille quatre cent cinquante six euros (136 456€) contre cent vingt sept mille cinq cent vingt six euros (127 526€) lors de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016.

II. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de cent trente six mille quatre cent cinquante six euros (136 456€). Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice.....136 456€

Imputée au compte « report à nouveau » pour :136 456€

III. Situation financière de la Société:

1. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin de prendre acte qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'est intervenue sur l'exercice écoulé.

2. Dettes:

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous précisons que le délai crédit fournisseurs est 316 jours sur une année tandis que le crédit clients est de 135 jours sur une année.

FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune participation.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous rappelons par ailleurs qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de Commerce n'a été régularisée sur l'exercice.

ACTIVITE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT:

Nous n'avons effectué, au cours de l'exercice, aucune dépense de recherche et de développement.

DIRECTION DE LA SOCIETE:

Monsieur Laurent BENAYOUN, Gérant associé, a perçu sur l'exercice 2017 une rémunération de cinquante quatre mille euros (54 000€) et prévoit d'augmenter sa rémunération pour la porter sur l'exercice en cours à un maximum de soixante dix mille (70 000) euros si la trésorerie de la Société le permet.

Monsieur Pierre PEREIRA, Associé, a quant à lui perçu une rémunération de quarante mille quatre cent quatre euros (40 404€).

Après lecture du présent rapport et des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, nous vous inviterons à adopter les résolutions que nous soumettrons à votre vote.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Benayoun', written over a horizontal line.

AMB FORMATION
SARL au capital de 30 000 €
11 rue Pradier-75019 PARIS
RCS PARIS 413309972

AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE 2017

1°) Proposition d'affectation du résultat

La collectivité des associés, après avoir constaté que la Société a réalisé un bénéfice de cent trente six mille quatre cent cinquante six euros (136 456 €) décide de l'affecter en intégralité au compte report à nouveau.

Fait à PARIS, le 25 juin 2018

LE GERANT
Laurent BENAYOUN



AMB FORMATION
SARL au capital de 30 000 €
11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS PARIS 413309972

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Cher associés,

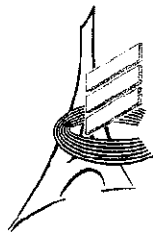
Nous vous rappelons que le gérant d'une SARL est tenu de vous informer de toutes les conventions intervenues directement ou par personnes interposées ou encore avec une Société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du Directoire ou du Conseil de surveillance, est simultanément Gérant ou associé de la SARL.

Au cours de cet exercice, aucune convention ancienne n'a été poursuivie, aucune convention nouvelle n'est intervenue.

Fait à PARIS, le 25 juin 2018

LE GERANT
Laurent BENAYOUN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Benayoun', written over a horizontal line.



CABINET JEAN LEWKOWICZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

**C^{re} REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE PARIS**

**4 BIS, RUE FABRE D'EGLANTINE
75012 PARIS - TÉL. 01 46 28 35 17 +**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

SARL AMB FORMATIONS

11 rue Pradier

75019 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 juin 2016, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SARL AMB FORMATIONS** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 à la date d'émission de mon présent rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier, sauf en ce qui concerne :

- la provision de 24 000 € constituée en 2016 - pour faire face à un risque judiciaire - qui a été maintenue sur l'exercice, comme il est d'ailleurs indiqué dans votre annexe au bilan à la rubrique « autres éléments significatifs »

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

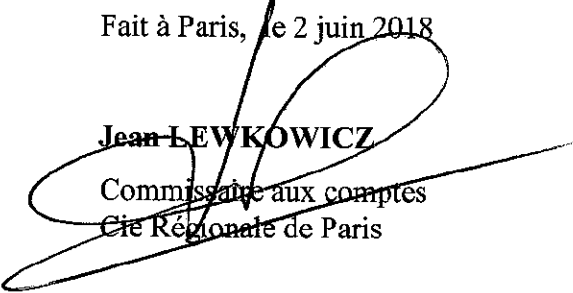
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires appelés à statuer sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 2 juin 2018


Jean LEWKOWICZ

Commissaire aux comptes
Cie Régionale de Paris

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Procédure obligatoire (article 52 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AMB FORMATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		11 rue Pradier 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET*		4 1 3 3 0 9 9 7 2 0 0 0 3 7		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le 31/12/2017			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	13 000	CQ	3 683	9 316
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	19 100	AK	19 100	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	92 917	AU	10 806	82 110
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
	Prêts	BF	2 297	BG		2 297	
	Autres immobilisations financières*	BH	24 587	BI		24 587	
TOTAL (II)		BJ	151 901	BK	33 589	118 311	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	634 164	BY	39 936	594 228
		Autres créances (3)	BZ	121 690	CA		121 690
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	150	CE		150
	Disponibilités	CF	324 875	CG		324 875	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	33 883	CI		33 883	
	TOTAL (III)	CJ	1 114 763	CK	39 936	1 074 827	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 266 665	IA	73 525	1 193 139	
Revenus : (1) Dont droit au bail :		CP	2 297	(3) Part à plus d'un an	CR	24 000	
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

Cagid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AMB FORMATIONS		N°ant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 29 999)			DA	29 999	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	36 820	
	Report à nouveau			DH	234 027	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	136 456	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	440 305	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	24 000	
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR	24 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	33 964	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 551	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	380 775	
	Dettes fiscales et sociales			DY	289 824	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	21 718	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	728 833		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 193 139		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IF	
	(2)	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	726 297	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	665	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS		Exercice N		Néant ☐ *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
	Chiffres d'affaires nets *	FG	FH	FI	1 422 012	
	Production stockée*	FJ	FK	FL	1 422 012	
	Production immobilisée*			FM		
	Subventions d'exploitation			FO	4 270	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	8 110	
	Autres produits (1) (11)			FQ	9 979	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	1 444 373	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	400 969	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	19 315	
Salaires et traitements*				FY	499 818	
Charges sociales (10)				FZ	133 630	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	40 617
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	39 936
Autres charges (12)				CD		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			CE	3 107		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			CF	1 137 395		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			CG	306 978	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			CH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			CI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			CJ	2	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			CK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			CL		
	Différences positives de change			CM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			CN		
Total des produits financiers (V)			CO	2		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			CP		
	Intérêts et charges assimilées (6)			CQ	2 012	
	Différences négatives de change			CR	2	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			CS		
Total des charges financières (VI)			CT	2 015		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			CU	(2 012)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			CV	304 965		

Cegid Group

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AMB FORMATIONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	22 444	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	22 444	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 713	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	17 209	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	112 916	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	134 839	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(112 394)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices *				HK	56 114
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 466 820
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 330 364
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	136 456
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HP	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HR	8 303
		- Crédit-bail immobilier		HS	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HT	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IU	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IV	
	(6bis)	Dont dans faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMF innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	8 110
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	15 442
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	349
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	3 384
		obligatoires		A9	12 058
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			4 713		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			17 209		
Amortissements des immobilisations			112 916		
Provisions pour risques et charges				22 444	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercices N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Par ailleurs une provision de € 24 000 a été constituée pour faire face à un risque judiciaire en 2016, et est maintenue en 2017.